

Sommaire

Actualités nationales	p.2-3
Congrès des JA	
Printemps des Territoires	
Plan abeilles	
Les élus de la Fédération APREFA	p.4
Brèves de CNEA	p.5
Informations réglementaires	p.5à7

Éditorial

Chères lectrices,
Chers lecteurs,



Par Franck CONSTANTIN

Les résultats du baccalauréat édition 2014 sont désormais connus. Ce sont 710 600 candidats (+3,3% / 2013) qui se sont présentés et 624 700 qui sont devenus bacheliers, soit 87,9% d'admis. Plus précisément, le taux de réussite s'élève à 90,9% dans les séries générales, 90,6% dans les séries technologiques et 81,9% dans les séries professionnelles. (Source ministère de l'éducation nationale et Ministère de l'agriculture).

Je félicite tous les bacheliers mais aussi l'ensemble des diplômés de nos établissements et centres de formation agricoles publics (du CAP agricole à l'Ingénieur et vétérinaire).

Nous abordons les congés d'été. Mais le travail ne s'arrête pas encore et plusieurs textes de loi sont inscrits au cours de cette session extraordinaire. A commencer par le projet de loi pour l'avenir de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt qui vient d'être voté par l'Assemblée Nationale en 2^{ème} lecture le 9 juillet. Le Sénat devra discuter de ce texte en séance les 17 et 18 juillet. Il nous revient d'être vigilant tant parfois certains amendements peuvent changer les objectifs initiaux du texte.

J'en veux pour preuve les débats de la loi relative au développement et à l'encadrement des stages (adoptée au Parlement le 26 juin et parue au JO le 11 juillet 2014) qui avait introduit des dispositions sur la rémunération des stages inférieurs à deux mois. La vigilance des uns et des autres a permis d'écarter cette disposition trop contraignante dans l'enseignement agricole.

Bonne lecture et bonnes vacances bien méritées !

Actualités Nationales

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt Stéphane LE FOLL a conduit le 48^{ème} congrès national des Jeunes Agriculteurs, à Saint Briec (22), le 5 juin 2014.

Le Ministre a tenu à féliciter Thomas DIEMER (*photo*) pour son élection à la tête de Jeunes Agriculteurs et à lui adresser tous ses vœux de réussite ainsi qu'au nouveau bureau. Il a également remercié François THABUIS qui a su mener tout un réseau avec une action constructive, et salué la qualité du dialogue conduit pendant les deux années de sa présidence.

Le Ministre a rappelé le chemin parcouru depuis le congrès de Metz avec notamment la mise en place du « top-up » pour les jeunes sur le premier pilier avant de préciser les dispositions spécifiques aux jeunes dans la mise en place des aides couplées et conformément aux annonces faites à l'occasion du CSO du 27 mai dernier.

Stéphane LE FOLL a rappelé que dès le début des discussions relatives aux modalités d'attribution des aides couplées il avait souhaité qu'une aide spécifique soit destinée aux jeunes. Le Ministre a en particulier indiqué que les jeunes agriculteurs pourraient bénéficier d'une surprime spécifique au titre de l'aide laitière pendant les trois premières années suivant leur installation (15€ en zone de montagne et 10€ hors zone de montagne) et qu'il en irait de même pour l'aide ovine majorée de 6€ par bête pour les jeunes. Concernant la prime au maintien de troupeau de vache allaitante les jeunes se verront offrir la possibilité de primer les génisses.



Stéphane LE FOLL a également annoncé qu'il renforcerait le financement des Points Accueil Installation, structure fondamentale pour permettre à toutes celles et ceux qui souhaitent s'installer de bénéficier d'un accompagnement coordonné et suivi dans le temps.

Enfin, le Ministre a confirmé qu'il souhaitait s'engager pleinement dans la préparation de l'événement Terres de Jim organisé par Jeunes Agriculteurs début septembre en Gironde.

Source Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Les territoires ruraux, dans leur diversité, sont porteurs d'innovation, de projets et de solidarités. Ils sont créateurs de valeurs ajoutées et d'emplois.

Pour tirer parti de ces potentiels et cibler les aides européennes en tenant compte des réalités de chaque territoire, l'État et les Régions ont fait le choix de conduire une stratégie conjointe et partagée à travers les programmes de développement rural régionaux cofinancés par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) piloté par les Régions.

Première priorité : investir, restaurer et conforter la compétitivité et les emplois dans les secteurs agricoles et agroalimentaires et dans la filière forêt-bois. L'État et les Régions entendent accompagner la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles à travers un plan de soutien aux investissements, avec un montant prévisionnel de 200 M€ par an sur la période 2014-2020 (financements FEADER, ministère de l'agriculture et Régions). S'y ajouteront les aides des autres financeurs qui souhaiteront s'engager à leurs côtés, comme par exemple les Agences de l'eau.

L'État et les Régions souhaitent également accompagner la transition de l'agriculture vers l'agro-écologie et développeront des modèles d'alimentation durables. Dans cette optique, les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), l'agriculture biologique, les projets des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) seront soutenus.

L'enseignement agricole, la recherche, la capitalisation des connaissances et les transferts d'innovation seront mobilisés en faveur de cette stratégie conjointe.

Seront également favorisées l'attractivité des territoires ruraux, et la création d'activités et d'emplois en milieu rural. Les actions permettant de renforcer les liens sociaux seront



encouragées, en particulier les projets entrant dans le cadre de l'approche LEADER. Le Fonds européen de développement régional (FEDER) contribuera à financer dans les territoires ruraux les équipements structurants, les services à la population, les activités économiques et l'innovation. Le Fonds social européen (FSE) pourra être mobilisé pour la formation, l'emploi, et l'inclusion sociale.

Sur tous ces aspects, la journée du 3 juin a permis de constater les dynamiques déjà lancées dans les Régions à partir d'exemples concrets. Le nombre et la diversité des participants à cette journée (acteurs agricoles, structures d'accompagnement, de développement et de mise en réseau, associations pour l'environnement, partenaires financiers, collectivités locales à tous les niveaux...) témoignent de la volonté de l'État et des Régions de garantir l'information et la concertation avec l'ensemble des partenaires pour mener à bien une politique de développement agricole et rurale ambitieuse et partagée. À l'issue de ces débats, Stéphane LE FOLL et Alain ROUSSET ont signé une déclaration commune qui formalise cette stratégie conjointe.

Source Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement a rappelé son ambition pour la filière apicole qui est un des piliers de l'agro-écologie, le 28 avril 2014.

Le plan abeilles 2013-2016 doté de 40 Millions d'euros, élaboré en concertation avec les acteurs de l'amont à l'aval constitue un engagement « sans précédent », preuve du volontarisme des pouvoirs publics dans ce secteur. Ce plan global comporte plusieurs aspects parmi lesquels un meilleur suivi de l'activité et de la santé des colonies, la diminution de l'impact des pesticides, la lutte contre les maladies et les prédateurs des abeilles.

Le Ministre a tenu à souligner le renforcement des moyens de l'Institut de l'abeille (ITSAP) et les efforts financiers consentis pour développer le cheptel et soutenir la recherche, indispensable à une meilleure connaissance des causes affectant la santé des colonies.

Stéphane LE FOLL a également rappelé le rôle leader de la France dans l'interdiction du Cruiser et l'obtention d'un moratoire européen sur les néonicotinoïdes.

Enfin, le Ministre s'est félicité de la poursuite de la mise en place de mesures agro-environnementales destinées à encourager la pollinisation en zones fragiles et a indiqué que le projet agro-écologique était une illustration d'une « réelle ambition collective et d'une concertation fructueuse au service d'une production respectant les facteurs naturels et la biodiversité ».

Dans le jardin du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Monsieur LE FOLL a inauguré quatre ruches, en présence de notre collègue Naïda DRIF directrice de l'EPLEFPA du Loiret et de Laurent DEVILLIERS, proviseur du lycée. Le lycée de Beaune-la-Rolande les a installés et se charge de leur suivi.

Dans le cadre d'une convention signée avec le ministère, quatre ruches sont mises à disposition par le lycée de Beaune-la-Rolande, qui en a assuré l'installation et exerce un suivi à distance par pesée automatique. Les élèves de la classe de 4ème mobilisés sur ce projet ont choisi l'emplacement des ruches dans le jardin avec le jardinier du ministère, pour tenir compte des « préférences » des abeilles : orientation des ruches, endroits protégés... Comme l'ont expliqué les élèves, ce sont des abeilles Buckfast qui ont été sélectionnées, pour leur « douceur ». Ces jeunes sont formés à l'apiculture grâce au rucher pédagogique se trouvant sur le site d'application de leur lycée. Dans l'enseignement agricole, vingt-huit établissements possèdent des ruchers, parmi lesquels dix ont une miellerie générant une activité économique.

Le lycée de Beaune-la-Rolande procédera à la récolte du miel et assurera



toutes les opérations nécessaires. Le miel produit sera étiqueté « Miel du ministère de l'agriculture ». Il sera également identifié comme issu des ateliers pédagogiques du lycée.

Source Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt



Les élus de la Fédération APREFA

Le Conseil Fédéral réuni le 15 avril dernier a élu un nouveau bureau. Monsieur Franck CONSTANTIN a été réélu pour un nouveau mandat de président.

Président



Monsieur Franck CONSTANTIN
Directeur de l'EPLEFPA de Vesoul

Vice-présidences



Madame Frédérique ELBE
Directrice de l'EPLEFPA de Chartres



Monsieur Gérard PARISOT
Directeur de l'EPLEFPA du Tam



Monsieur Michel BOUTTIER
Directeur de l'EPLEFPA de la Meuse

Secrétaires



Madame Brigitte GONDY
Directrice du CFA de Troyes



Monsieur Bernard GIRAUDET
Directeur d'EPLEFPA retraité



Monsieur Luc VATIN
Directeur de l'EPLEFPA de Guingamp

Trésorier

Membre conseiller auprès du bureau fédéral : **M. Claude CHAINON** (directeur d'EPLEFPA retraité).

Le conseil fédéral :

1^{ère} section « associations et personnes morales »

- M. BEJOT représentant l'association des Directeurs de CFA&CFPPA (ANDIRACPP).
- M. BREGEON, représentant l'association des Directeurs et Directeurs adjoints d'EPLEFPA.
- M. BES représentant la Fédération de parents d'élèves PEEP-AGRI.
- M. GRATTEPANACHE représentant l'association des directeurs d'exploitations et ateliers techno.
- Mme WENANDY représentant l'association ANFA (formation par apprentissage).
- M. LONGUEVILLE représentant l'association Franc EUROPEA.
- M. CABILLIC représentant l'association des gestionnaires et attachés.
- M. VALEUR représentant l'association des anciens élèves (UFAEA).
- Un représentant de la Fédération de parents d'élèves FCPE.

2^{ème} section « établissements et centres de formation »

- | | |
|---|--|
| M. VATIN représentant l'EPLEFPA de Guingamp | M. BOUTTIER représentant l'EPLEFPA de la Meuse |
| M. VIRMONT représentant l'EPLEFPA de Cahors | Mme CONTY représentant l'EPLEFPA de St Hilaire du Harcouët |
| Mme AYCOBERRY représentant le LPA de Barbezieux | M. CONSTANTIN représentant l'EPLEFPA de Vesoul |
| Mme GONDY représentant le CFA de Troyes | M. GROSCAUX représentant le CFPPA de St Germain-en-Laye |
| Mme ELBE représentant l'EPLEFPA de Chartres | M. DELAGE représentant l'EPLEFPA de Laval |
| M. AUBINE représentant l'EPLEFPA du Mans | M. HAUGUEL représentant le LPA de Laval |

3^{ème} section « personnes physiques »

Mme DEGAND / M. PARISOT / M. GIRAUDET

Le Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA) a été convoqué le 03 juillet 2014. L'ordre du jour a traité les points suivants :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 avril 2014 ;
- Avis sur le projet de décret relatif aux modalités d'application de la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 présenté par le Ministère du travail, de l'emploi et du dialogue social.
- Avis sur le projet de décret relatif aux modalités d'affectation des fonds de la taxe d'apprentissage présenté par le Ministère du travail, de l'emploi et du dialogue social.
- Avis sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1^{er} septembre 2009 modifié portant création de la spécialité « Bio industries de transformation » du baccalauréat professionnel présenté par le ministère de l'éducation nationale.
- Avis sur le projet de décret définissant le suivi et l'accompagnement des élèves présenté par le ministère de l'éducation nationale.
- Avis sur le projet de décret pris en application de la loi (en cours de promulgation) tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut de stagiaires présenté par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Avis sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 8 juillet 2011 portant création du certificat de spécialisation agricole option « restauration collective » à titre expérimental et fixant ses conditions de délivrance par la voie de l'apprentissage et selon la modalité des unités capitalisables.
- Avis sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 15 juillet 2013 modifié fixant les conditions dans lesquelles les candidats ajournés à l'examen de la série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » du baccalauréat technologique peuvent se présenter à l'examen de la série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » créé par l'arrêté du 21 février 2013 à compter de la session 2015.
- Avis sur le projet de décret pris pour l'application de l'article 21 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens : application de la règle « silence vaut accord » pour les demandes tendant à l'édiction des décisions individuelles.
- Point d'information relatif à la note de service rentrée 2015.
- Présentation du tableau de suivi du 5^{ème} schéma prévisionnel national des formations.

Informations réglementaires

Par décret du Président de la République,

Par décret du Président de la République en date du 7 mai 2014, **M. Grégoire THOMAS**, professeur de l'enseignement supérieur agricole de classe exceptionnelle, est renouvelé dans les fonctions de directeur général de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) (JORF n°0108 du 10 mai 2014 / NOR: AGRS1408533D, texte n°73).

Décret n° 2014-564 du 30 mai 2014 fixant les conditions d'intégration dans l'enseignement public du centre privé de formation et de promotion horticoles Le Grand Blottereau (JORF n°0125 du 31 mai 2014 / NOR: AGRS1315299D, page 9097 texte n° 47).

Par décret du Président de la République en date du 12 juin 2014, **M. Jean-Luc GONZALES** est nommé inspecteur général de l'agriculture de 2^e classe (JORF n°0136 du 14 juin 2014 / NOR: AGRS1411049D, texte n°53).

Par arrêté,

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 28 avril 2014, **M. Claude POLY**, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle, détaché depuis le 6 juin 2011 en qualité de secrétaire général du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces

ruraux, est réintégré dans son corps d'origine à compter du 4 juillet 2014 et admis, par limite d'âge, à cette même date, à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 25 avril 2014, **M. Roland JUSSIAU**, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe normale, affecté à la direction générale de l'enseignement et de la recherche-inspection de l'enseignement agricole, est admis, par limite d'âge, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 23 juin 2014 (JORF n°0117 du 21 mai 2014 / NOR: AGRS1406683A, texte n°40).

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 15 mai 2014, **M. Michel BASCLE**, maître de conférences de l'enseignement supérieur agricole de classe normale, détaché depuis le 1er août 2011 en qualité de directeur des établissements d'enseignement supérieur agricole publics, affecté à l'Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse, est réintégré dans son corps d'origine à compter du 1er septembre 2014 et admis, sur sa demande, à cette même date, à faire valoir ses droits à une pension de retraite (JORF n°0119 du 23 mai 2014 / NOR: AGRS1409233A, texte n° 81).

Par arrêté en date du 15 juin 2014, Il est mis fin aux fonctions de **Mme Hélène de COMARMOND**, conseillère pour l'enseignement agricole, la recherche et les relations sociales au cabinet du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement (JORF n°0139 du 18 juin 2014 / NOR : AGRU1413254A, texte n°68).

Par arrêté en date du 16 juin 2014, est nommée au cabinet du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement : **Mme Annick BAILLE**, conseillère pour l'enseignement agricole, la recherche et les relations sociales (JORF n°0139 du 18 juin 2014 / NOR : AGRU1413259A, texte n°69).



Photo MinAgri

Mouvement des DRAAF/DAF :

Par arrêté du Premier ministre, du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, et de la ministre des outre-mer en date du 2 mai 2014, **M. Jacques HELPIN**, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, est nommé directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Martinique à compter du 5 mai 2014.

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 12 mai 2014, **M. Laurent MARY**, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, est nommé directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Basse-Normandie à compter du 16 juin 2014 (JORF n°0116 du 20 mai 2014 / NOR: AGRS1409509A, texte n°53).

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 2 juin 2014, **M. François PROJETTI**, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est nommé directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Aquitaine à compter du 1er juillet 2014 (JORF n°0134 du 12 juin 2014 / NOR : AGRS1410995A, texte n°55).

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 1er juillet 2014, **M. Bertrand MANTEROLA**, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, est nommé directeur régional et interdépartemental adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France à compter du 15 juillet 2014 (JORF n°0156 du 8 juillet 2014 / NOR : AGRS1414835A, texte n°83).

Mouvement des personnels de direction des EPLEFPA

Les Commissions consultatives paritaires des 8 avril, 28 mai, 26 juin et 10 juillet ont nommés les collègues suivants :

Poste de Direction

EPLFPA Durdardat : Doris PRECHEUR remplace Christophe AUBOUX.

EPLFPA Semur-en-Auxois : Jean-Philippe LACHAIZE (Adjt Montbrison) remplace Philippe COMMUN.

EPLFPA de Tournus : Régine BOULON remplace Jean-Louis FAVIER.

EPLFPA Quimper : Marie-Pierre GOUSSET remplace Alain PAPOT.

EPLFPA St Jean Brevelay : Hervé GUYOT (Adjt Quimper) remplace Elisabeth ROUSSEAU (DGER).

EPLFPA Pontivy : Alban CASALS remplace Franck CAPDEVILLE.

EPLFPA Bourges : Christophe AUBOUX remplace Hubert RENAUD.

EPLFPA Avize : Jean-Luc PROST remplace Stephen BONNESOEUR.

EPLFPA Sartène : J.Marc ANDREANI (ff) remplace Frédéric GOLBERG.

EPLFPA Guadeloupe : Jean MONTFORT remplace Franck GASTINE.

EPLFPA Martinique : Philippe AURORE remplace Jean MONTFORT.

EPLFPA Guyane : Marie Catherine ARBELLOT remplace Fanny PAYET.

EPN Coconi : Guy SOMMER remplace Hassan SAMR (SRVP).

EPLFPA St Joseph La Réunion : Pascal LANTERNIER remplace Pascal NOUVET.

EPLFPA Evreux : Vincent MALO remplace Régis LIGONNIERE.

EPLFPA Brie-Comte-Robert : Isabelle THUILLIER (CFPPA Verdilly) remplace Daniel PEZZIN.

EPLFPA Carcassonne : Michel BOUTTIER remplace Catherine HERVE.

EPLEFPA Meuse : Bernard MEURISSE (Adj. Metz) remplace Michel BOUTTIER.

EPLEFPA Metz&Château Salins : Hervé Montigny (Adj. Aix) remplace Antoine SANTIMARIA.

EPLEFPA St Gaudens : Thierry FORCE remplace Yves JULHE.

EPLEFPA Toulouse : Antoine SANTIMARIA remplace Pascal LABORDE (Administration centrale).

EPLEFPA Tarbes : Anne LORENTE remplace Jean-Paul SEBASTIEN.

EPLEFPA Coutances : Benoît BULOT remplace Vincent RIPOCHE.

EPLEFPA St Lô : Fabienne MARTIN (Adj. Poligny) remplace Claudine LE GUEN.

EPLEFPA Robillard : Claudine LE GUEN remplace Bertrand ZAEFFEL (retraite).

EPLEFPA St Herblain : Stephen BONNESOEUR remplace Daniel GREINER.

EPLEFPA La Roche / Yon : Daniel GREINER remplace Philippe TAILLECOURS.

EPLEFPA Luçon-Pétre : Lionel MESANGE (Adj. Le Mans) remplace Marie-Claude HASCOËT.

EPLEFPA Oise : Philippe COMMUN remplace Emmanuelle CLOMES (DDT).

EPLEFPA Ribecourt : Grégory MARQUET (Adj. Dunkerque) remplace Benoît BULOT.

EPLEFPA Angoulême : Philippe TAILLECOURS remplace Daniel LAFON.

EPLEFPA Melle : Marie-Claude HASCOËT remplace Jean-Michel BOBINEAU.

EPLEFPA Orange : Pascal BURON (Les Arcs/Argens) remplace Philippe KELLER (retraite).

EPLEFPA Carpentras : Jérôme BURQ remplace Pierre ENJUANES.

EPLEFPA Aubenas : Frédéric GOLBERG remplace Jérôme BURQ.

EPLEFPA La Côte Saint André : Franck CAPDEVILLE remplace Thierry LANGOUËT (EDUTER).

EPLEFPA Roanne : Thami AMINE (SFD Réunion) remplace Hubert MARTIN.

EPLEFPA Lyon : Vincent RIPOCHE remplace Xavier BORDENAVE (IEA).

EPLEFPA Bellèville/Saône : Claudine ROUCAYROL remplace Marylène GANCHOU.

EPLEFPA Montravel : Jean-Louis VISEUR (LPA Saintes) remplace Sylvie ODDOU.

Poste d'adjoint formation scolaire

EPLEFPA Bazas : Maguy JOURDAN.

EPLEFPA Landes : Jérôme AUSSÉNAC remplace Hélène LABAN DE NAYS.

EPLEFPA Pau : Hélène LABAN DE NAYS remplace Françoise HENRY.

EPLEFPA Bourbonnais : Nathalie BROUSSE MESTRE remplace Gisèle LAMBLIN.

EPLEFPA Aurillac : Marie-Renée BOUCHARD remplace Patricia BEIGNET-DESMAZEAU.

EPLEFPA Vire : François CHAUVEL.

EPLEFPA Alençon/Sées : Fabrice RAULT

EPLEFPA Alençon/Sées : Michel DECHAMP remplace Marie-Pierre GOUSSET.

EPLEFPA Mâcon : Catherine PUGEAUD remplace Régine BOULON.

EPLEFPA Nevers : Caroline GALMARD remplace Monique VARIGNIER.

EPLEFPA Quimper : Christine MEVEL remplace Hervé GUYOT.

EPLEFPA Tours : Frédéric LALANNE remplace Antoine FONTENEAU.

EPLEFPA Vendôme : Fabrice BLANQUET remplace Catherine ARBELLOT DE VACQUEUR.

EPLEFPA Montargis : Karine VALLEE remplace Franck FEUILLATRE (DGER).

EPLEFPA Charleville Mézières : Karine LE TALLEC.

EPLEFPA Montmorot : Emilie FONTAINE remplace Anne-Françoise TROLLAT.

EPLEFPA Vesoul : Valérie RINTEAUX remplace Catherine PUGEAUD.

EPLEFPA Poligny : Patrice DIEUDONNE remplace Fabienne MARTIN.

EPLEFPA de Brie-Comte-Robert : Julie FIEVRE remplace Claudine ROUCAYROL.

EPLEFPA Robert (Martinique) : Chantal CORAN remplace Marc DALMON.

EPLEFPA Croix Rivail : Marie-Laure AVOIX remplace Véronique TROUDART.

EPLEFPA Carcassonne : François-Xavier LUGAND remplace Thierry FORCE.

EPLEFPA Castelnau-Le-Lez : Géraud TOUBERT.

EPLEFPA Castelnau-d'Aud : Patrick HAUGUEL remplace Anne LORENTE.

EPLEFPA Brive : Marc DALMON remplace Jean-Claude MOHAND.

EPLEFPA Neuvic-Meymac : Jérôme BOURRET remplace Laurence PERS.

EPLEFPA Cahors : Jocelyne BADIE remplace Philippe RITTER.

EPLEFPA Albi/Lavaur : Pascale TESSEYRE remplace Patrick HAUGUEL.

EPLEFPA Pamiers : Jean ESPLAS remplace Philippe HARDY.

EPLEFPA Lomme/Dunkerque : Gisèle LAMBLIN remplace Grégory MARQUET.

EPLEFPA Le Mans : Muriel GRAS remplace Lionel MESANGE.

EPLEFPA Luçon Pétre : Christophe MAILLET remplace Laurent SAGOT.

EPLEFPA Haute Somme : Stéphanie BUKOWSKI.

EPLEFPA Saintonge : Jean-Claude MOHAND remplace Jean-Louis VISEUR.

EPLEFPA Bourg-en-Bresse : Carine RIBOTTI remplace Joëlle VIAL.

EPLEFPA Hyères/Les Arcs : Brigitte GONDY remplace Pascal BURON.

EPLEFPA St Paul (Réunion) : Fanny PAYET remplace Guy SOMMER.

EPLEFPA Montbrison Précieux : Bernard MALLET remplace Jean-Philippe LACHAIZE.

EPLEFPA Digne : François LEONARDI remplace Anne-Cécile CHASSAC.

EPLEFPA Valence : Joëlle VIAL remplace Alain LAFAY.

EPLEFPA Contamine / Arve : Philippe RITTER.

Poste d'adjoint Formation Continue & Apprentissage

EPLEFPA Beaune : Anne-Françoise TROLLAT remplace Jean-Luc PROST.

EPLEFPA Châteaulin/Morlaix : Pascal DOURMAP (ff) remplace France THOMAS.

EPLEFPA St Germain en Laye : Nicolas GROSCAUX.

EPLEFPA Carcassonne : Monique ROYER.

EPLEFPA Tarn et Garonne : Stéphanie KERMORGANT remplace Pascale TESSEYRE.

EPLEFPA Seine Maritime : Bruno NEVEU remplace Vincent MALO.

EPLEFPA Antibes : Cécile MEFFRE remplace Jean-Paul LONCLE.

EPLEFPA Lyon : Jean-Yves CORTEY remplace Pierre BERNABÉ.

Poste d'adjoint exploitations

EPLEFPA Châteaulin / Morlaix : Philippe MAHE.

EPLEFPA Besançon : Laurence MAIRE DU POSET remplace Jean-Bernard THERY.

EPLEFPA Lons Le Saunier : Laurent PETAT-LENOIR

EPLEFPA Pas-de-Calais : Frédéric GRATTEPANCHE.